


l'interdit

Numéro 258, juin, juillet 1977



	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Bulk	En nombre	
third	troisième	
class	classe	
F 124		
Retour garanti	Montréal	

l'interdit

Numéro 258
juin, juillet 1977

Journal des Diplômés
de l'Université de Montréal

Conseil d'administration

Paul-André Tétreault, président
Louise Mailhot, 1er vice-président
Gérard Ducharme, 2e vice-président
Jacques Breton, secrétaire
Patrice Poirier, trésorier
Jean-Jacques L'Heureux, président sortant
Haig Adjami, **Jocelyne Delage**,
Roland Lamarche, **Claude Leblanc**,
Pierre Leroux, **Nicole Perrault**
Robert Savoie,
Roger Larose,
représentant de
l'Université de Montréal

Directeur général

Claudette Tétreault

Comité de "l'INTERDIT"

Jocelyne Delage
Louise Mailhot
Claudette Tétreault

Conception et réalisation graphique

Serge Robert

Impression

Journal Offset Inc.

Publicité:

Publi-Université Inc.
C.P. 1457 - Place Bonaventure
Montréal, Qué.
(514) 672-1735

Les reproductions sont autori-
sées moyennant mention de
l'Interdit et des auteurs

Dépôt légal no D6800280,
Bibliothèque Nationale du
Québec.

Publiée 6 fois l'an
Tirage: 32,000 copies

SIEGE SOCIAL:

2910, boul. Edouard-Montpetit
bureau 3
Montréal, Québec H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel: \$6
à l'étranger: \$8



Notre page couverture
Dorquise et Patrick Bradley
Gagnants du concours de costumes

sommaire

Editorial

En guise d'au revoir

Paul-André Tétreault
Architecture '66

3

L'école d'Architecture

Jean-Claude Marsan
Architecture '65

4

Réflexion sur la situation actuelle des troupes de danse moderne au Canada

Jean-Pierre Perreault

8

Soirée Art-Déco

Jacques Breton
Lettres '68

10

La Faculté de Droit en conserve la maîtrise

Claude Beauregard
Droit '51

12

Le mouvement pour l'Art lyrique du Québec (M.A.A.L.Q.)

13

Diplômés-Auteurs

15

Le carnet

17

VOUS DÉMÉNAGEZ? DITES-LE-NOUS

Nom

Faculté

Année

Date de naissance

Adresse du domicile

Employeur

Ville et code postal

Adresse du bureau

Province - Pays

Ville et code postal/ou province - pays

Telephone du domicile

Telephone du bureau

EN GUISE D'AU REVOIR

Après six années de participation au conseil des Diplômés, je me demande quel bilan je peux écrire ou mieux encore quelles indications je devrais donner à celui qui me suivra à la présidence. Ayant fait mes études universitaires hors du campus, c'est en curieux que j'avais posé ma candidature au poste de directeur du conseil, pensant trouver à l'Association un peu de l'atmosphère qui règne chez les diplômés des grandes universités américaines, c'est-à-dire une prolongation de la vie universitaire exprimée par l'intérêt que les anciens portent à leur alma mater. Je dois avouer que j'ai été fort surpris et déçu de constater combien les diplômés canadiens-français en général considèrent leur université comme un mal nécessaire qu'il faut subir pour accéder à la pratique d'une profession et qu'il faut s'efforcer d'oublier le plus tôt possible, sinon de mépriser. Le résultat de cette désaffection se traduit par l'absence des diplômés dans la vie universitaire. La société pourrait par l'intermédiaire de ses diplômés, occuper une place de choix dans toute l'évolution de l'université si nous étions forts et représentatifs et je crois bien que tous bénéficieraient des échanges rendus possibles par notre présence. La société puise plusieurs de ses grands dirigeants parmi nos quelques 80,000 diplômés. N'y en a-t-il pas parmi eux certains sur qui l'université pourrait compter pour rejoindre l'opinion publique? Il me semble que nous avons des devoirs.

Certains d'entre nous diront que le conseil de l'association n'a pas fait son travail convenablement. A ceux-ci je répons: "Peut-être." Cependant je vous dirai que le conseil a fait ce qu'il pouvait avec ses moyens. En effet, avec un personnel réduit à sa plus simple expression, votre association a réussi à réaliser toutes les activités dont nous faisons état régulièrement dans "L'Interdit": tournoi de golf, soirées dansantes, dégustations, remise du mérite annuel, colloques, etc.

De plus, notre personnel travaille activement à maintenir à jour notre fichier. Nous avons aussi réussi, depuis deux ans à relancer les voyages organisés pour les diplômés. Plusieurs d'entre vous ont bénéficié de cette organisation qui s'est soldée par un succès. Pour des raisons techniques, nous avons dû annuler les programmes

de l'été qui vient, cependant nous relancerons les opérations dès cet automne avec un tout nouveau programme de voyages qui saura en intéresser plus d'un.

La publication de l'Interdit qui vous rejoint régulièrement six fois l'an représente la majeure partie de nos dépenses. Malgré notre manque de moyens, nous avons non seulement réussi à maintenir cette publication, mais nous avons de plus réussi à l'améliorer grandement et nous en sommes fiers. Ce journal constitue une tribune privilégiée qui vous appartient. Vous qui avez quelque chose à dire, pourquoi n'écrivez-vous pas un article?

Votre association a de plus négocié pour vous certains avantages qui se greffent à votre carte de membre, avantages qui dépassent de beaucoup le coût de la cotisation. Parmi ces avantages-cotisation il y a le programme de réductions appréciables consenties par la compagnie de location de voiture Hertz qui est déjà en vigueur. Lisez bien "l'Interdit", on y annoncera bientôt d'autres avantages dans les domaines de l'hôtellerie, des assurances, etc.

Comme vous le constatez, nous réussissons beaucoup de choses avec presque rien. Pourquoi presque rien? Parce que — et ceci est une confidence — **moins de deux mille membres** payent annuellement leur cotisation de \$25.00, et ce grâce au travail acharné de notre comité de recrutement. Faites un petit calcul et tirez-en vos propres conclusions.

Que pouvons-nous faire de plus avec si peu de moyens?

Vous qui me lisez actuellement, désirez-vous que notre association subsiste?

J'espère pour mon successeur, son conseil et toute notre association, que votre réponse sera affirmative et que vous agirez en conséquence.

Le Président
Paul-André Trétreault
Architecture 1966

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Jean-Claude Marsan

Architecture '65

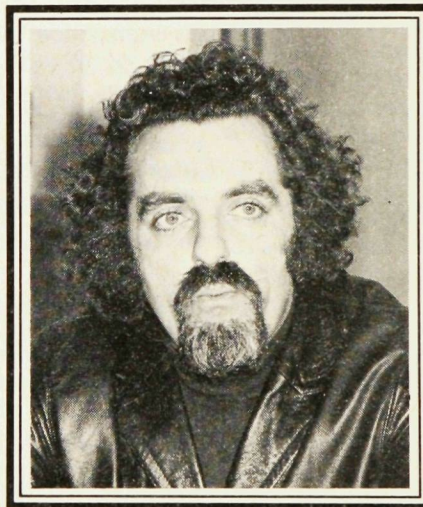
Directeur de l'Ecole d'Architecture

Pour bien comprendre ce qui constitue actuellement la spécificité du programme d'architecture, il est utile de revoir rapidement l'évolution de la problématique architecturale et du rôle de l'architecte depuis les années 1920. Car les changements successifs de programmes qu'a connus l'Ecole d'Architecture de Montréal apparaissent comme autant de tentatives d'ajuster l'enseignement à ces réalités mouvantes, et s'inscrivent dans une évolution dont l'orientation ne saurait être ignorée.

Evolution de la problématique architecturale et du rôle de l'architecte

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le programme de l'Ecole est directement calqué sur l'enseignement conféré à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. La grande majorité des écoles d'architecture d'Amérique du Nord ont d'ailleurs adopté ce type d'enseignement et possèdent un ou plusieurs professeurs formés à cette institution. Ce système d'éducation est formel et normatif: son premier concepteur, Jean-Baptiste Colbert, ne voulait-il pas faire de l'architecture française un produit standard de haute qualité au service de l'Etat? La méthode Beaux-Arts approche l'objet architectural comme un phénomène purement visuel et stylistique, et lui fixe des objectifs de beauté et de clarté de parti et de fonctionnement. Sa théorie est celle d'un art

visuel, soumis à des canons académiques précis (harmonie, échelle, rythme, etc., garantis par l'autorité des spécialistes et de l'architecture antique), bien que, dans la pratique courante comme au ni-



veau des activités tutoriales, le "bon goût" et l'intuition constituent le plus souvent l'élément moteur de la création comme la clé des critères d'évaluation des oeuvres architecturales. Réclamant une coordination hiérarchisée des éléments architectoniques, cette approche mène à une formalisation de l'espace qui ne s'intègre pas toujours très bien à la production non professionnelle du cadre bâti, laquelle, de toute façon, n'est pas jugée digne d'intérêt par les académiciens.

L'architecte, pour sa part, est caractérisé par son statut d'artiste, qui met son art au service presque exclusif d'une caste (à l'exemple des Robber Barons américains) ou encore, produit des équipements en fonction d'activités publiques, essentiellement d'ordre religieux ou politique. Dans un cas comme dans l'autre, son expression privilégiée et souhaitée est le monument.

C'est dans l'architecture commerciale, à partir de la seconde moitié du XIXème siècle, que cette approche a commencé à s'effriter, malgré d'énormes résistances, comme en font foi les oeuvres d'un Cass Gilbert aux Etats-Unis. L'introduction massive de la machine dans le processus de production, l'apparition de nouveaux matériaux de construction, usinés et de mise en place mécanisée, devaient favoriser l'épuration d'une architecture en quête de rentabilité fonctionnelle pour optimiser la production. Ce n'est pas sans raison que les bâtiments qui ont fait la renommée de l'Ecole de Chicago furent des édifices à bureaux.

Les changements socio-économiques qui ont marqué les sociétés occidentales après la première guerre mondiale, notamment l'urbanisation et sa demande accrue d'équipements de masse, et l'émergence graduelle de l'Etat providence, ont contribué à rendre définitivement périmée cette conception Beaux-arts.

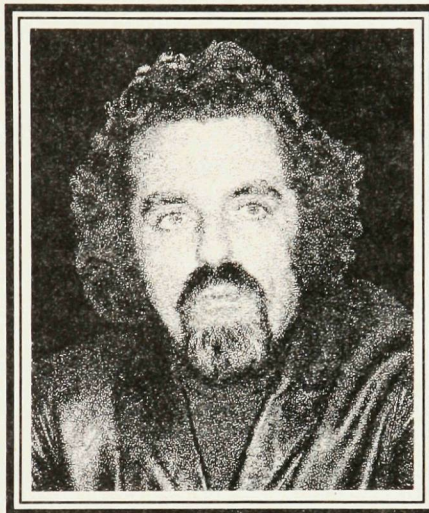
L'architecture "moderne", obligée d'éliminer l'inutile et le superflu pour répondre à sa nouvelle vocation, a abandonné l'ancienne "figurabilité" de l'objet et de l'espace. Elle s'est, par contre, définie par rapport à de nouvelles normes tout aussi rigides de contrôle du fonctionnement et de l'expression physique. Ces normes sont dites "naturelles", c'est-à-dire s'appliquant universellement, quel que soit l'utilisateur: air, soleil, verdure, etc., auxquelles répond un catalogue de formes primaires aptes à générer une belle architecture. Voilà l'essence du Fonctionnalisme et du Style International, lesquels devaient progressivement s'imposer à partir des énoncés d'autorité des groupes des CIAM et de penseurs, tel Le Corbusier.

Cette nouvelle conception de l'ar-

chitecture devait apporter d'importants changements et additions au contenu de la discipline. D'abord, elle la libérait de l'iconologie figurative traditionnelle et ce faisant, permettait une utilisation rationnelle et l'expérimentation des nouvelles techniques. Toute une nouvelle typologie de l'espace et une nouvelle sensibilité formelle devaient émerger de cette mutation. Ensuite, elle n'était plus réservée (du moins théoriquement) à une caste sociale particulière mais s'adressait davantage à la satisfaction des besoins collectifs: les grands ensembles supplantèrent le monument dans la préoccupation première de l'architecte (la Cité radieuse de Le Corbusier, The Living City de Wright, Mesa City de Soleri, etc.). Par voie de conséquence, la relation client-architecte, telle qu'établie dans le passé, s'en trouve profondément modifiée. Le client n'est plus un individu issu de la même strate sociale que l'architecte, adhérant aux mêmes valeurs et de là aux mêmes fétichismes de l'objet et formalisations de l'espace, mais le plus souvent un intermédiaire (service gouvernemental, comité de citoyens, etc.) porte-parole de multiples utilisateurs anonymes. D'où l'ouverture progressive de l'architecture aux sciences humaines comme nécessaires pour identifier et évaluer les besoins des utilisateurs. Cette incursion dans d'autres champs de connaissance peut aussi être interprétée comme la recherche, de la part de l'architecte, d'une nouvelle raison d'être, d'un nouveau rôle. Chose certaine, l'art de construire, et la poursuite de l'essence de la Beauté ne sont plus perçus comme une justification suffisante à l'existence de la profession.

Dans les années 1950, cette conception de l'architecture à l'origine du Fonctionnalisme et du Style International a grandement influencé les programmes d'architecture de toutes les écoles d'Amérique. Pourtant, à peine deux décades plus tard, cette même conception est presque universellement remise en question. Deux de ses aspects sont plus particulièrement contestés. D'abord son système de valeurs se traduisant par des normes jugées essentielles, nécessaires et définitives. Sur quelle rationalité repose la sé-

lection de ces normes? Les normes universellement applicables, dictées par la nature humaine, sont-elles les seules qui doivent s'imposer? Quel intérêt porte-t-on aux besoins de l'utilisateur individuel, quelle place accorde-t-on à ses caractéristiques sociales et culturelles? Comment se fait-il que cette architecture ne semble pas répondre aux aspirations des masses alors qu'elle tire de cet objectif de satisfaction des besoins collectifs sa première raison d'être? Cette architecture ne constituerait-elle pas, malgré ses prétentions d'être au service du plus grand nombre, un instrument presque par-



fait de contrôle par l'Etat et d'imposition des valeurs d'une classe? Ne traduit-elle pas la dictature d'un système de production qui impose ses matériaux et sa technologie, lesquels tendent à exclure certaines valeurs que la matière mise en forme devrait normalement véhiculer? Ce type de critiques est plus particulièrement véhiculé par les mouvements populistes, qui réclament une architecture répondant davantage aux besoins des utilisateurs. A l'"ordre" et à l'"expertise" de l'architecture moderne actuelle, ils opposent "liberté" et "pluralisme". Leur contribution à la discipline dépasse cette opposition. Pour la première fois depuis la Renaissance, ils attirent l'attention sur la production non professionnelle du cadre bâti, et révèlent la valeur des traditions populaires d'aménager l'espace. Cependant, cette nouvelle problématique émer-

gente est loin d'être limpide et de s'imposer sans réticence. Car, dans une société de consommation où toutes les forces sont en conjoncture, comment qualifier la demande? Comment départager les besoins réels des besoins artificiels suscités par le système de production? Comment distinguer ce qui est culturel de ce qui est aliénation? Comme l'ont fait remarquer Tzonis et Lefaivre... "The authoritarian regimentation of objects is in the process of disappearing, but what is emerging in its place is the loneliness of a design supermarket, pluralistic, varied, plethoric and artificial" (1). En plus de ses autres rôles, l'architecte est donc appelé à remplir un rôle de vigilance et d'éducateur, ce qui n'est guère confortable en l'absence de critères de référence, et à bien connaître, outre les mécanismes sociaux, les mécanismes de production économique. Il est aussi appelé à proposer et à promouvoir de nouvelles valeurs de façon à offrir aux gens de nouvelles options dans l'aménagement de l'espace.

Un second aspect qui est fortement contesté dans la pratique architecturale actuelle concerne l'absence de préoccupations de l'architecte pour l'incidence de son intervention. Pourtant, étant appelé à intervenir massivement pour satisfaire des besoins collectifs, son action peut avoir des conséquences économiques, sociales, psychologiques très graves (inutile de rappeler ici l'incidence du parc olympique à Montréal). La présente crise de l'environnement n'est pas étrangère à l'émergence de ce nouveau défi: celui d'être plus responsable et plus critique face à son intervention, et qui lui impose notamment d'être pour le moins renseigné sur les sciences de l'environnement. La pénurie de recherches opérationnelles sérieuses effectuées dans ce domaine par des architectes est très révélatrice de la situation.

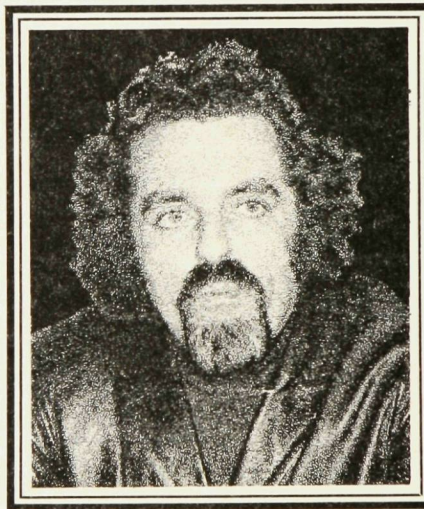
Spécificité du programme d'architecture et mission pédagogique

Comme on s'en rend compte par ce bref historique, la problématique

que architecturale a beaucoup évolué en un demi-siècle, et demeure toujours mouvante. La spécificité d'un programme d'architecture, dans une institution comme la nôtre, doit refléter ce devenir, l'anticiper comme tenter de le dépasser. L'architecte ne peut plus être uniquement "celui qui dessine et surveille l'exécution des bâtiments" (sans que cette tâche soit révolue ni en elle-même discréditée), mais il a une mission plus générale, plus globale à accomplir dans l'organisation de l'espace bâti. Comme aménagiste, il intervient sur le milieu, mais à sa façon propre, qui est celle de créer un cadre bâti, mieux encore, de créer un environnement physique humain qui soit convenable et signifiant en réponse aux besoins réels d'une société en évolution. Et c'est précisément dans cet art (et action) de synthèse de créer l'espace pour l'homme que l'architecture trouve sa spécificité propre en tant que discipline de l'aménagement.

Cependant, dans l'exercice de son art, il est évident que l'architecte ne contrôle plus son objet aussi facilement qu'autrefois. Le processus de production de l'espace s'est grandement complexifié: le client est à cerner à travers une demande anonyme, les techniques ne cessent de se développer, toute la structure de l'industrie et de la mise en place des matériaux est basée sur la division et la coopération du travail, les incidences économiques, sociales, psychologiques de son intervention peuvent être considérables, etc. De multiples facteurs et de multiples acteurs interviennent désormais dans le processus de création de l'espace. Un professeur de Harvard a fait, il y a quelques années, la somme des connaissances qu'il serait souhaitable qu'un étudiant en architecture acquière pour être bien formé. Celle-ci se traduisait par un apprentissage académique d'une durée de vingt-deux ans (2). L'architecture ne peut donc plus espérer, comme auparavant, être l'homme-orchestre, accomplissant la synthèse brillante et définitive de données éparses pour les concrétiser dans un objet formel. Dans beaucoup de projets, au contraire, il devient un acteur associé dans un processus multidisciplinaire de création de l'en-

vironnement physique (exemple: l'intégration des facteurs écologiques dans l'aménagement de l'aéroport de Mirabel). Comme le souligne encore Alexandre Tzonis: "L'étude centrée sur la croissance et l'optimisation de secteurs isolés est en voie d'être supplantée au moins en partie. A la place, la recherche dans le domaine de l'architecture, comme dans celui de la planification, tend vers la création d'un équilibre parmi tous les champs de l'activité humaine... Transgressant les bornes traditionnelles des professions, cette tendance vise à la création d'un dispositif permettant l'évaluation des projets dans un cadre plus glo-



bal, empruntant les concepts des domaines tels que l'économie, la sociologie, la psychologie, etc." (3)

Face à cette évolution, l'enseignement de l'architecture est confronté par un défi de taille. A la fois ce processus de création des espaces s'est considérablement complexifié, réclamant une sensibilisation à toute une série de disciplines et de champs de connaissance, à la fois la pratique architecturale est exigeante dans chacune des tâches du processus... programmation, évaluation, conception, réalisation. Si l'architecte doit être capable de cerner globalement tout le processus, il doit aussi être capable d'exceller dans chacune de ses tâches. En d'autres mots, si l'architecture ne peut plus tenir qu'aux seuls objectifs de "Commodities, Firmness, and Delight", il demeure néanmoins déplorable que l'on ne retrouve même plus ces qualités lorsqu'un archi-

tecte n'est appelé qu'à concevoir et exécuter un bâtiment. Cette difficulté, au niveau de l'enseignement, de former un professionnel socialement responsable et techniquement compétent attire de nombreuses critiques, dont la suivante constitue le prototype: "As we make more and more disastrous mistakes with our buildings, and as insurance premiums to protect our architectural incompetence get higher and higher, we the educators search for more and more ways of making our young men competent to speak the language of other disciplines." (4)

On reproche parfois aux professeurs d'architecture de constituer une caste dont le premier intérêt est de survivre. D'où l'élargissement continu des champs d'études qui devient alors nécessaire pour justifier son existence. Il y a une part de vrai dans cette observation. La réflexion académique ne colle pas toujours au vécu des besoins de la population, et sert quelquefois uniquement à alimenter des coteries. D'un autre côté, la pratique professionnelle de l'architecture n'est pas davantage à l'abri des critiques. Peut-elle, sans l'apport de la réflexion et des recherches théoriques, assurer seule l'évolution de la profession? A évaluer certaines réalisations architecturales, on peut en douter. La théorie et la pratique devraient être, dans une large mesure, conciliables. De toute façon, le droit de pratique est contrôlé par la profession: il lui appartient donc, par ses exigences, d'en maintenir et d'en accroître le niveau de compétence.

L'actuel programme de premier cycle de l'Ecole s'avère en quelque sorte un compromis pour tenter de résoudre, du moins en partie, ce dilemme: comment former un professionnel socialement responsable, capable d'envisager une problématique élargie de l'architecture tout en étant techniquement compétent dans un ou plusieurs domaines associés à cette problématique. Il part des prémices que ce n'est pas en huit trimestres d'études que l'on peut conférer une formation complète. Celle-ci doit s'appuyer également sur une sensibilisation préalable aux études universitaires et se poursuivre, après ces études, par une éducation permanente. Du-

rant ces huit trimestres, le programme comporte d'un côté des activités pédagogiques (tronc commun, formation de base) qui visent à sensibiliser l'étudiant aux contextes d'interventions, à la problématique générale de l'aménagement comme à développer chez lui l'esprit d'aménagiste par l'apprentissage dosé du processus de design. De l'autre, il offre à l'étudiant différents champs associés de connaissance (les pistes bâtie, sociale et opérationnelle) et différents profils d'apprentissage (les unités de design de l'environnement, d'homme/environnement, d'innovation technique et fonctionnelle, d'industrialisation, d'habitation populaire, d'aménagement urbain, d'architecture et sites historiques, etc.) lesquels constituent un premier niveau de spécialisation.

Intéressant sur papier, ce programme est cependant loin d'être parfait dans sa réalité vécue. Il présente encore de nombreuses inégalités dans ses composantes. Si, par exemple, la connaissance associée à la piste bâtie est assez bien contrôlée, dans les domaines nouveaux nous nous contentons trop d'amateurisme. De même, ce programme est en partie anémié par l'autosatisfaction, et nettement sous-alimenté sur le plan de la réflexion et de la recherche. Il manque à l'École plus particulièrement au second cycle, un lieu d'intense réflexion critique nécessaire pour mieux cerner l'évolution de la problématique architecturale et lui donner une base conceptuelle théorique. Toutefois, dans ses grandes lignes, le présent programme paraît correspondre à la tendance actuelle de l'évolution de cette problématique architecturale, et semble perfectible dans le sens de ce développement. Enfin, il commence à répondre à un besoin de "diversification" dans la formation de l'architecte sans laquelle les marchés traditionnels au Québec risquent d'être rapidement engorgés (5).

Le lieu d'intervention de l'architecte

Dans une société urbanisée à plus de 80%, il est inévitable que le lieu privilégié d'intervention de l'archi-

tecte soit surtout la ville. La ville constitue également le lieu d'intervention de l'urbaniste, et ces deux professions sont concernées par l'espace. Il n'y a pas à être surpris si les frontières distinguant la spécificité de chacune de ces disciplines n'apparaissent pas toujours étanches. Quel est le rôle respectif de l'architecte et de l'urbaniste dans la création d'un super complexe multifonctionnel comme Place Ville-Marie ou le complexe Desjardins, par exemple? Cette délimitation des champs d'intervention apparaît d'autant plus difficile que l'architecte est toujours en quête d'une nouvelle théorie de l'architecture qui colle davantage à la réalité contemporaine que celle des Guadet (Éléments et théorie de l'architecture, 1909) et autres qui a alimenté la conception Beaux-arts. Les essais récents dans ce domaine, notamment celui de Jacques Aron (Architecture et société, 1975), recourent d'ailleurs en bonne partie les essais contemporains sur la théorie de la Ville.

Il faut d'abord savoir que l'urbanisme moderne, dans sa dimension physico-spatiale, est directement issu de l'architecture et que ses premiers théoriciens comme ses premiers praticiens furent des architectes... Garnier, Burnham, Le Corbusier pour n'en nommer que quelques-uns. Et on a pu constater, comme ce fut le cas à l'Institut d'Urbanisme de notre faculté, que les urbanistes, s'étant d'abord approprié le physico-spatial, ont eu tendance par la suite à l'évacuer graduellement de leurs préoccupations premières — avec des conséquences désastreuses sur le caractère et la qualité spatiale des agglomérations. Peut-être que l'architecte est appelé à se réapproprier cette dimension qui fut, à l'origine, intrinsèquement liée à son champ de compétence. Enfin, il faut aussi reconnaître que ce problème n'est pas plus aigu à notre faculté qu'ailleurs comme en témoigne Henri Lefebvre: "la confusion doit cesser entre architecture et urbanisme. C'est seulement en élucidant ces deux notions et en précisant leurs différences que l'on pourra les rapprocher. La fonction architecturale doit les englober. Le niveau de l'architecture, c'est le niveau de l'"habiter",

le niveau de l'urbanisme lui tient à la société dans son ensemble, et sa solution complète dépend d'une transformation de cette société." (6)

Sans doute, y a-t-il une question de différence d'échelle caractérisant l'intervention de l'architecte et de l'urbaniste, mais il y a également une question de séquence et de complémentarité d'action. L'acte de l'urbaniste, l'organisateur de l'espace, est préalable à celui de l'architecte, créateur de l'espace. L'action du premier fixe les conditions de réalisation de l'acte architectural... politique d'occupation du sol, zonage, contrôle de gabarit, etc. L'urbaniste crée l'opportunité et impose les règles de l'organisation de l'espace; l'architecte crée l'espace, et ainsi contribue à la création de l'environnement physique humain. Et encore: ce processus d'intervention de l'un et de l'autre n'est pas essentiellement linéaire. L'urbaniste peut, par exemple, déterminer quelle serait la densité résidentielle souhaitable pour un territoire. Mais cette notion même de densité résidentielle est intimement liée à la création architecturale et pourra varier dans son essence selon les caractéristiques de cette création. D'où, à notre avis, la nécessité fondamentale, pour l'évolution de ces deux disciplines, de recherches théoriques et opérationnelles conjointes.

Notes

1. Alexandre Tzonis and Liane Lefaivre, "In the name of the People; the Development of the Contemporary Populist Movement in Architecture", *Forum XXV*, no 3, February 1976, p. 31.
2. Association of Collegiate Schools of Architecture, *Architectural Schools in North America*, New York, 1973, p. VIII.
3. Alexandre Tzonis et al., *Systèmes conceptuels de l'Architecture en France de 1650 à 1800*, Cambridge, C.O.R.D.A. 1975, pp. 8 et 9.
4. Charles Kahn and Gerald McSheffrey, "The Legitimacy of Architecture", *A.C.S.A. News*, December 1976, p. 11.
5. Ricardo Vergès-Escuin, *Offre et demande d'architectes au Québec, 1951-1983*, Montréal, s.e., mai 1976.
6. Cité dans G.P. Buffi, "Architecte et Société" *Encyclopaedia Universalis*, vol. 2, p. 310.

* L'auteur souhaite remercier les professeurs suivants qui lui ont fait des commentaires sur ce texte: MM. Colin, H. Davidson, Peter Jacobs, Denys Marchand, Jean-Luc Poulin et Len Warshaw.

N.B.: Reproduction autorisée par l'auteur — Jean-Claude Marsan, ainsi que le Bulletin de l'Ordre des Architectes.

RÉFLEXION SUR LA SITUATION ACTUELLE DES TROUPES DE DANSE MODERNE AU CANADA

Quand les troupes de danse moderne ont commencé à se former à travers le pays, elles ont dû suivre les mêmes règles que les troupes de ballet: conquérir un public vaste, en être compris et le garder. On a oublié que le ballet bénéficiait d'une longue tradition et qu'il faisait déjà partie de la culture bourgeoise acceptée. La danse moderne, par sa nature individualiste, n'avait pas de tradition; elle apportait des formes et des langages inconnus, chaque troupe avait une approche différente.

Les artistes de la danse moderne étaient un peu naïfs. Parce que leur cause était juste, ils ont cru qu'ils seraient compris. Ils ont cru pouvoir suivre la même route que les troupes traditionnelles, conquérir le même public. C'est d'ailleurs ce que tout le monde attendait d'eux. Ils avaient oublié la lenteur du processus d'assimilation d'idées nouvelles au niveau de la masse, pour qui l'habitude et la tradition sont sécurisantes. Situés dans un contexte qui n'était pas le leur, leur position devenait équivoque.





La danse souffrait d'un net désavantage vis-à-vis les arts plastiques ou la musique. Elle n'avait pas d'historiens ou de critiques spécialisés. Elle avait aussi très peu de moyens de diffusion au niveau des médias.

Dans les grandes villes, elle n'a pu conquérir de vastes auditoires. Quand les troupes de ballet sont devenues trop grosses et trop coûteuses pour tourner dans les petites villes, on y a envoyé les troupes de danse moderne pour les remplacer. Le public de province était encore moins préparé; se sentant lésé de ses troupes de ballet, il s'entêtait à des comparaisons négatives.

Certaines troupes réussiront à attirer peu à peu des auditoires plus nombreux que d'autres, à mesure que des formes nouvelles seront acceptées. Mais pour les troupes qui brisent de nouvelles barrières, il n'y aura toujours qu'un public restreint.

On a souvent accusé les chorégraphes de la danse moderne de s'enfermer dans un langage hermétique, c'est tellement plus facile que de faire l'effort pour comprendre. L'appréciation des phénomènes précurseurs d'un art nécessite une disponibilité intellectuelle et une certaine compréhension de l'évolution actuelle de l'art contemporain dans son ensemble.

Lors d'une récente rencontre des troupes de danse moderne au sujet

de tournées, on a pu constater que la plupart des troupes avaient laissé de côté leur principale raison d'être au profit d'une attitude compétitive de mise en marché. Les troupes n'ont pas toutes une capacité ou une vocation innovatrice, mais toutes ont le devoir de contribuer au travail de qualité en rapport avec la direction qu'elles ont choisie. A cette seule condition pourront-elles justifier leur présence et contribuer à l'avancement et à la valorisation de leur art. Parce qu'on leur a imposé des règles souvent arbitraires, leur demandant un rendement financier au-delà de leur capacité réelle; le besoin de vendre des billets a primé et beaucoup se sont perdus.

Pour ces raisons, la danse moderne canadienne perd de sa crédibilité face au public et aux autres arts. Les troupes se sclérosent peu à peu, deviennent pour les créateurs un carcan plutôt qu'un véhicule. La majeure partie des idées nouvelles proviennent des chorégraphes indépendants qui ont de l'audace et du talent mais peu de moyens et souvent peu d'expérience et de rigueur.

Des bases solides doivent être établies dans les grandes villes avant de se lancer dans une décentralisation prématurée. Une fois ces bases solidifiées, il s'effectuera un rayonnement dynamique vers les petits centres. Je ne dis pas qu'il faille laisser tomber complètement la

tournée en province, mais il faut admettre que nous y arrivons en inconnus. Nous ne bénéficions d'aucune aide de la part du média d'information le plus important, la télévision, dont nous sommes exclus. Nous travaillons seuls et nous y sommes encore au stage de l'éducation du public. Il ne faut donc pas nous demander d'y remplir des salles.

Il faut aussi éviter une standardisation trop poussée des troupes de danse, leur méthode de fonctionnement et leur rendement doivent avoir un rapport direct avec leur nature et leurs objectifs.

Les compagnies ont des moyens, elles doivent combattre leur insécurité et créer sans compromis afin de faire de la danse canadienne une expression vigoureuse et essentielle. C'est à elles qu'il incombe de stimuler, d'aider les créateurs indépendants et de préparer la relève.

La situation actuelle n'est pas irréversible, il suffit aux troupes de revoir leur position, concentrant leur énergie là où elle se doit et aux organismes qui gèrent la culture à revoir leurs politiques afin qu'elles soient mieux adaptées aux besoins intrinsèques de cet art.

Jean-Pierre Perreault
Co-directeur artistique
LE GROUPE DE LA
PLACE ROYALE

SOIRÉE ART DÉCO

Le 14 mai dernier, le tout-Montréal-Diplômé-éprix-d'Art-Déco-du-Bien-Boire-et-du-Bien-Manger, s'est retrouvé dans le grand Hall d'Honneur de l'Université pour y célébrer la rencontre annuelle des Diplômés.

Cette année, la soirée annuelle des Diplômés prenait une signification bien particulière, comme un retour aux sources, puisqu'elle réunissait dans une même enceinte, les plus dignes représentants et les plus hauts personnages de l'Université d'une part et les Diplômés d'autre part. C'était une réunion de famille à laquelle tous avaient été conviés.

Les organisateurs de la Soirée avaient opté pour une Soirée Art Déco, par goût personnel et aussi parce que le plus beau décor disponible en ville était celui-là



Nicole Girard, Droit '73 et son oncle, le Notaire de Dauville...



Lise Beausoleil s'est mérité avec son partenaire Claude Beausoleil le premier prix au concours de Charleston.



Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications dansant avec M. Lacoste, recteur de l'Université.

même de l'Université qui désirait tant revoir ses diplômés. C'est donc dans cette grande salle de marbre et de magnificence que l'on avait dressé des dizaines de tables rondes habillées de rose et parées des couverts de circonstance. Les vestiaires furent transformés en cuisines, une armée de chefs et de serveurs gantés de blanc fut mobilisée. La Ville de Montréal, par l'intermédiaire du Jardin Botanique, fit pousser sur place des douzaines de palmiers géants alors que des centaines de gerbes de fleurs transformaient le Hall d'Honneur en Salle de Bal 1925. La musique d'époque était prévue pour satisfaire aux exigences les plus diverses.

Environ 250 invités, certains sortis directement des gravures de mode 1920, se sont retrouvés dans ce

décor à faire rêver. Devant la beauté de certains costumes et la frénésie de certains danseurs, on décida de tenir un concours de costumes et un autre de charleston. Le choix fut presque impossible à faire et la décision finale constitua la tâche la plus ingrate de toute la soirée. On vit même certain ministre danser le charleston d'une façon à faire oublier quelque politique que ce soit.

Aux petites heures, tout ce beau monde virevoltait encore sur la piste de danse et le champagne aidant, l'esprit n'avait d'égal que la beauté des femmes et le charme des messieurs.

On s'est quitté en se promettant de se revoir plus souvent ou tout au moins, l'an prochain.

Jacques Breton Lettres '68



*M. et Madame Gérard Delage
Droit '35
Mérite Annuel '75*

Merci à nos commanditaires:
Le jardin Botanique de Montréal
La Banque Canadienne Nationale
Imasco
Shell Canada Limitée
La Banque d'Epargne de la Cité et
du District de Montréal
Macdonald Tobacco Inc.
La Banque Provinciale
Artistic Decal
Imprimerie Therrien et Frères
(1960) Ltée
Les Parfums Lanvin
L'Alliance Compagnie Mutuelle
d'Assurance-Vie

LA FACULTÉ DE DROIT EN CONSERVE LA MAÎTRISE

Le soleil était encore au rendez-vous pour le tournoi annuel qui se tenait sur le magnifique parcours du Club de Golf Laval-sur-le-Lac, le lundi 30 mai dernier.

Dès les petites heures, les plus enthousiastes prenaient le départ pour attaquer le terrain et tenter de fracasser tous les records. Tous les coins et recoins du terrain, les étangs, les bois et sous-bois ont été visités; sans doute voulait-on admirer la nature sous tous ses aspects...

Malgré l'absence du champion de l'an dernier, Benoit Champagne, et des Pierre Archambault, André Jetté et autres qui se sont déjà distingués, la compétition fut des plus serrée et Claude Bertrand (Droit '73) remportait fièrement le championnat brut et le trophée des Diplômés. Anne Ferland Champagne (Droit '70) gagnait pour sa part le championnat brut chez les dames. Quant au trophée de faculté, le Droit le conservait pour la troisième année consécutive (score brut) et Poly remportait celui pour le score net. Les autres champions furent: 1er net masculin: Luc Plamondon (Droit '57) et le 1er net féminin: Marjolaine Beausoleil (Technique médicale '64).

Une entrée remarquable fut celle de Doris Lussier, costumé en authentique joueur écossais. Doris a aussi agi comme maître de cérémonie, servant aux invités un poème de son cru. Pour une fois, Michaud "brillait"... par son absence.

Ce fut une journée des plus agréables malgré une assistance un peu déçapointée pour laquelle on peut blâmer la parution tardive de L'INTERDIT. Cependant, grâce au sens d'organisation et au travail inlassable de madame Claudette Tétreault et de son assistante, Louise Desjardins, le tournoi a remporté un grand succès.

Nous tenons à remercier nos commanditaires pour leur contribution au succès de cette journée.

Claude Beauregard (Droit '51)
Président du tournoi

Liste des commanditaires au tournoi de golf 1977

Air France
Arlington Sport
Association Taxis Diamond
B.P. Canada Limitée
Banque de Montréal
Banque Provinciale du Canada
Bell Canada
Brasserie Labatt Limitée
Brasserie O'Keefe Limitée
C.P. Air
Desroches Jean,
représentant de Sun Life du Canada
Les Distilleries Melchers Limitée
Herdt & Charton (1971) Inc.
Journal Offset Inc.
Leblanc, Gaston L.
Pepsi Cola Canada Limitée
Petrofina Limitée
PLOW & Watters Printing Ltd
Seagram Jos & Sons Ltd
Shell Canada Ltd
Thérien Frères (1960) Limitée



Grand vainqueur du championnat brut, Me Claude Bertrand, droit '73, accepte le trophée que lui remet Me Beauregard.



Déclarée meilleure golfeuse pour le Low Net Dame par M. Doris Lussier, Mme Marjolaine Beausoleil, technique médicale '64, reçoit son trophée des mains de Me Beauregard.



Gagnant du 1er Net Masculin, Me Luc Plamondon, droit '57, exhibe avec fierté son trophée qui lui a été remis par Me Claude Beauregard.



Ayant une fois de plus mis leur génie à l'oeuvre, Jean Gratton, René Lalancette, Jacques Alepin et François Racine, ont, par leurs efforts, mérité à Polytechnique le trophée du championnat "net" de faculté.

LE MOUVEMENT POUR L'ART LYRIQUE DU QUÉBEC (M.A.A.L.Q.)

But

Ce mouvement a été fondé par un groupe d'artistes de différentes disciplines directement reliées à l'art lyrique en général, mais plus particulièrement à la représentation d'opéras et d'opérettes. Sa tâche première est "d'assurer la permanence d'un théâtre d'opéra et d'opérette et de promouvoir, sous toutes ses formes, l'art lyrique au Québec et l'intérêt de ses membres". Ce mouvement possède sa charte officielle du Gouvernement du Québec en tant que compagnie sans but lucratif.

Composition

Cette association comprend, en tout premier lieu, des chanteurs. Mais elle désire faire appel à des membres de toutes les autres catégories d'artistes impliqués dans la production de spectacles lyriques: musiciens, danseurs, chorégraphes, metteurs en scène, scénographes, etc.

Participation

Le but de ce mouvement commun n'est pas que d'offrir sa collaboration à des organismes déjà existants, mais bien de participer activement à la direction et à l'administration d'une future compagnie permanente d'opéra et d'opérette et à son orientation sur le plan artistique.

La destinée d'une maison d'opéra, comme la chose existe déjà depuis longtemps au théâtre, en musique et en danse, doit selon nous être prise en main par les personnes qui sont appelées à s'y produire, à en assurer l'avenir, c'est-à-dire les artistes lyriques eux-mêmes.



Décentralisation

Ce mouvement tient à oeuvrer à l'échelle de tout le Québec et à ne pas rester axé uniquement sur la Métropole. Nous devons nous préoccuper du sort des artistes lyriques sur tout le territoire du Québec. Il est essentiel que ceux qui choisissent de faire carrière dans le domaine lyrique puissent travailler et vivre de leur métier. Pourquoi investir des sommes considérables à former des artistes dans ce domaine sans leur procurer les outils d'expression élémentaires? A quoi bon former des médecins si on supprime les hôpitaux et les patients?

Cette décentralisation ne servira pas que les artistes, mais également le public amateur d'opéras et d'opérettes qui a droit lui aussi à ce service culturel.

La relève

Il faut également assurer la relève à la fois chez les artistes et chez le public.

a) Les artistes

Il faut repenser l'enseignement de l'art lyrique au Québec. Faire appel dans nos écoles à ceux qui ont une expérience pratique du métier et qui sont prêts à en faire profiter les plus jeunes. Une "Ecole Supérieure de Chant et d'Opéra" devrait être créée. Chose assurée, la création d'une maison permanente serait un stimulant pour nos étudiants en art lyrique.

b) Le public

Il y a un public nombreux et fidèle pour l'opéra et l'opérette. Il existe cependant de nombreux préjugés chez plusieurs à l'endroit de cette forme d'art. Il serait urgent d'initier les jeunes dans nos écoles au plaisir que procure sur le plan visuel, sur le plan auditif, un spectacle lyrique. Il faut connaître, pour aimer.

Création

Le M.A.A.L.Q. compte mettre l'accent sur la création d'oeuvres lyriques originales au Québec, sans pour autant négliger le répertoire universel. Au contraire, le public d'opéra connaît son répertoire et ne se lassera jamais de voir et d'apprécier les grands chef-d'oeuvres qui font la gloire de l'art lyrique.

Mais pour être vivant, un art doit aussi être actuel. Il existe au Québec tout le potentiel humain et artistique pour créer ces oeuvres nouvelles.

Investissement

Le financement d'une compagnie permanente d'opéra est une entreprise d'envergure et nous en sommes parfaitement conscients. Mais une maison d'opéra est aussi une vaste entreprise faisant appel à de nombreux artistes et artisans de toutes catégories. C'est une industrie d'envergure avec un grand potentiel. Elle représente tout à la fois un investissement artistique, financier et social. Cet aspect ne doit pas être négligé.

Echanges

S'il y a un domaine où nos artistes trouveraient leur profit, grâce à cette compagnie permanente, c'est bien dans celui des échanges avec les différentes maisons d'opéra de divers pays. Cet aspect a été par trop négligé. Nous invitons ici beaucoup d'artistes que nous payons grassement. Mais nous n'obtenons à peu près rien en retour, parce que nous ne demandons rien. Nos gouvernants, nos agents culturels à l'étranger devraient se pencher très

sérieusement sur ce problème. Pour nous, il est de toute première importance.

Ces échanges ne doivent pas se faire uniquement au plan des individus, mais aussi au plan des productions.

Inventaire

Toute l'action du mouvement est dirigée vers l'utilisation maximale de nos ressources humaines dans le domaine de l'art lyrique. Pour pouvoir utiliser de façon rationnelle et équitable ces ressources, il faut cependant bien les connaître et savoir les identifier. C'est pour cette raison que le mouvement compilera un inventaire complet de nos talents dans le domaine lyrique à travers le Québec. Non seulement de nos chanteurs, mais de tous les artistes, de tous les artisans, de toutes les personnalités intéressées, d'une manière et d'une autre, dans ce domaine.

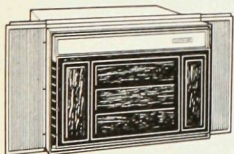
Elles sont nombreuses, mais dispersées. Le mouvement désire devenir un carrefour de toutes ces

énergies désireuses de bâtir cette compagnie nationale au service du public, des artistes, de l'art lyrique.

Conclusion

Ce projet d'une compagnie permanente d'opéra et d'opérette demandera des investissements importants sur le plan financier et sur le plan humain. Les membres offrent le meilleur d'eux-mêmes pour aider nos gouvernants à le réaliser, à le rendre viable, stable.

Nous ne pouvons nous permettre de perdre une autre génération par d'éternelles tergiversations, des attermoissements oiseux et démobilisants. Une maison d'opéra n'est pas un éléphant blanc pour un cirque de quinze jours, mais une injection culturelle de toute première valeur dans l'activité culturelle d'un pays. C'est à sa façon de traiter ses artistes qu'on juge un peuple. Tout en gardant les deux pieds fermement sur terre, nous désirons appartenir à un peuple fier.



Modèle 51FA



Modèle 38SE



Pour tout besoin de climatisation, contacter *Carrier* le pionnier et le chef-de-file de l'industrie.

Climatisation résidentielle, commerciale et industrielle.

Montréal (514) 748-8731

Québec (418) 681-0073



Jean Payette
Président



Claude Wilhelmy
Vice-président



MONACO

Les spécialistes en piscines de béton soufflé



LES PISCINES MONACO INC.

vous offrent un choix presque illimité de formes de piscines en béton soufflé «GUNITE». Vous trouverez également tous les différents accessoires et équipements en plus d'une gamme complète de piscines hors terre

CONSULTEZ NOS EXPERTS 327-3331

ou visitez notre salle de montre au 10795 Pascal-Gagnon
(angle Henri-Bourassa) Montréal-Nord
En démonstration: piscines creusées en béton soufflé «GUNITE»

DIPLÔMÉS - AUTEURS

INITIATION AU COOPÉRATIVE

Me Claude Bêland
Droit 1955

Editions du Jour
313 pp. \$8.95

Dans ce livre l'auteur explique d'une façon simple et concise le système coopératif en tant que système économique. Il analyse les règles d'action qui sont essentielles à la coopérative et celles qui la caractérisent. Il compare les règles de droit qui sont propres à la coopération et suggère des modifications qui permettent de saisir les différences entre le système socialiste et le système coopératif.

ROBERT CHOQUETTE

Romancier et dramaturge
de la radio - télévision

Renée Legris
Lettres 1971

Editions Fides
287 pp. \$10.00

Voici la première étude d'ensemble de l'oeuvre en prose de Robert Choquette. Cet ouvrage situe dans l'histoire de la littérature les diverses formes de ses textes - romans, feuilletons, dramatiques - et éclaire particulièrement les relations multiples de ses productions radiophoniques et télévisuelles avec la société québécoise.

L'AUTOGESTION UNIVERSITAIRE

Autopsie d'un Mythe

Léo A. Dorais
Philosophie 1956

Presses de l'Université
du Québec
132 pp. \$7.95

Où va l'université?
Quelle forme doit-elle
prendre?

Des questions qui intéressent les étudiants, les professeurs, les administrateurs et la société québécoise.

CRITIQUE EXISTENTIELLE

Benoit Pruche
Philosophie 1957

Editions Bellarmin?
Desclée
Paris-Tournai

216 pp. \$9.00

Après une introduction destinée à mettre le lecteur dans le plan existentiel défini par l'auteur, la partie CRITIQUE de cette recherche porte sur la valeur de la connaissance dans le climat créé depuis trente ans à la recherche philosophique et la remise en question générale de l'intelligence.

NANACATLAN: Société
paysanne et lutte des
classes au Mexique



Pierre Durant
Sciences 1972

Presses de l'Université
de Montréal
272 pp. \$14.25

"Avec ce livre c'est un nouveau courant de pensée, extrêmement prometteur qui débute dans l'ethnologie québécoise: la vieille tradition impérialiste, avide d'exotisme et de statu quo est en train d'être remplacée par une perspective qui exprime les luttes et les forces de changement de cette "zone de tempêtes" que constitue le tiers-monde".

(Extrait de la préface de
Pierre Beaucage).

L'ÉTAT CAPITALISTE ET LA QUESTION NATIONALE

Gilles Bourque
Sciences Sociales 1969

Presses de l'Université
de Montréal
384 pp. \$18.50

La question nationale constitue l'un des champs théorique les plus mal explorés des sciences sociales. A travers la lecture critique d'auteurs marxistes, cet ouvrage tente de repérer des éléments théoriques pertinents pour l'élaboration d'une théorie systématique. Ce travail permettra d'énoncer un ensemble de propositions qui pourront paraître téméraires. Cette témérité est nécessaire pour relancer un débat qui stagne encore en s'alimentant trop facilement d'évidences et d'idées reçues.

LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC

André Bernard
Sciences Sociales 1969

Presses de l'Université
du Québec
560 pp. \$14.25

Il s'agit d'une deuxième édition sur ce sujet.

L'éditeur et l'auteur espèrent que cette nouvelle édition répondra, non seulement aux besoins de l'enseignement collégial et universitaire, mais aussi à ceux du grand public auquel ce livre est destiné.

ARTISANAT QUÉBÉCOIS

-3ème Tome

Indiens et Esquimaux



Cyril Simard
Urbanisme 1965

Editions de l'Homme
468 pp. \$12.95

Dans cet ouvrage l'auteur nous présente une étude enthousiaste de l'artisanat indien et esquimau. On y trouve les informations les plus pertinentes concernant l'histoire, les matériaux, les techniques, les critères d'authenticité et de qualité de leur production artisanale actuelle.

LE CHAT

Dr. François Lubrina
Médecine vétérinaire 1973

Edition La Presse
280 pp. \$9.95

Ce livre répond à toutes les questions au sujet des chats, car il constitue une véritable encyclopédie de la condition féline. Bien documenté et teinté d'humour il

aborde des sujets aussi pertinents que la santé, l'élevage, l'entretien et l'alimentation sans oublier l'univers mystérieux et troublant de la légende et de la psychologie de Minet.

RECETTE DE GOURMETS POUR MAIGRIR

Dr. Jean-Marie Méryneau,
Médecine 1964

Editions La Presse
272 pp. \$7.95

L'auteur, spécialiste de la nutrition, propose 198 recettes délicieuses réparties en 4 régimes de 500, 800, 1000 et 2000.

Ce recueil permet de constater qu'un régime amaigrissant n'est pas incompatible avec une alimentation digne des plus fins gourmets.

TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS DEVANT LA LOI

Me Claude Poulin
Droit 1964

Editions Alain Stanké
336 pp. \$7.95

L'auteur s'est donné pour tâche de présenter, expliquer et commenter les lois plus fondamentales. Son étude recouvre tous les problèmes quotidiens.

Loin de s'arrêter uniquement à un relevé exhaustif de questions-réponses, ce recueil explique et commente les lois essentielles.

LE DROIT QUEBECOIS DE L'EAU

Guy Lord
Droit 1962
Michèle Joubert
Droit 1968
Didier Lluelles
Droit 1972
Marian Karpacz
Droit 1972
Louyse Cadieux
Droit 1974

L'Editeur Officiel du Québec
2 tomes, 1049 pp.

Réalisé au Centre de Recherche en Droit public de

l'Université de Montréal pour le compte du Ministère des Richesses naturelles, sous la direction de Me Guy Lord, l'ouvrage est le fruit de la collaboration d'une équipe nombreuse qui comptait, outre les diplômés ci-dessus, Mes Jean-Louis Baudouin, Hélène d'Anjou, Pierre Langlois, Bernard Michaud et André Tremblay, diplômés d'autres universités.

Il s'agit essentiellement d'une photographie, qui se veut exhaustive, du droit québécois de l'eau en vigueur à l'heure actuelle au Québec. Sept chapitres en constituent l'armature: I le

cadre constitutionnel; II les critères de navigabilité; III les droits individuels sur l'eau; IV les droits de propriété de l'Etat en milieu hydrique; V les pouvoirs de l'administration; VI le droit de la qualité de l'eau; VII les droits publics sur l'eau (navigation, flottage, pêche).

Les personnes intéressées à se procurer cette étude sont priées de s'adresser au Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des Eaux, 1640 boul. de l'Entente, Ste-Foy, Qué. G1S 4N6.

AVIS

Tous les membres en règle qui désirent bénéficier de rabais, selon l'entente conclue entre Hertz Canada et leur Association, sont priés de communiquer avec le Secrétariat afin d'obtenir leur carte-remise. (343-6230)

LES MEMBRES DU PROCHAIN CONSEIL DES DIPLÔMÉS

Tel que stipulé dans les règles visant le mode d'élection, adoptées conformément à l'article IV du Règlement général de l'Association, le comité de nomination a proclamé élus les six membres ci-dessous qui, avec les membres restant en fonction jusqu'au 30 juin 1978, formeront le prochain conseil de l'Association (1977-1978):

Membres restant en fonction

Haig Adjami, Polytechnique '65
Jacques Breton, Lettres '68
Rolland Lamarche, Réadaptation '72
Claude Leblanc, Droit '60
Nicole Perreault, Pharmacie '74
Robert Savoie, Sciences '65

Nouveaux membres élus

Michel Bélisle, H.E.C. '73
Jacques Désormeau, Arts '60
Gérard Lépine, Arts '57
Pierre Leroux, H.E.C. '70
Patrice Poirier, Architecture '66
Jacques Richard, Droit '60

Le président sortant — Paul-André Tétreault, Architecture '66

Le représentant de l'Université — Roger Larose, Pharmacie '32 (Vice-recteur à l'Administration)

Le comité de mise en candidature était formé de:

Claude Beausoleil
Gilles Bélisle
Claude Lefebvre
Gilles Marchand
Paul-André Tétreault

LE CARNET

AGRONOMIE

1941

M. Philippe Pariseault a été nommé administrateur et président du conseil d'administration de Culinar, Inc. récemment.

DIETETIQUE

1965

Madame Denise Thébault a été élue vice-présidente du Conseil Inter-professionnel du Québec pour l'année 1977-78.

DROIT

1940

Me Roger Beaulieu a été nommé administrateur de la société Pirelli Canada Ltée.

1947

Me André Charron, c.r. a été nommé au conseil d'administration de la société Dominion Lime Ltée récemment.

1950

M. le Juge Jean Beetz recevait ces jours derniers un doctorat honorifique de l'Université de Montréal.



1957

M. le juge Victor Mélançon (tribunal du travail) a récemment été nommé juge à la Cour Supérieure de



1960

Me Jean-Guy Boilard a été nommé juge à la Cour Supérieure de Montréal dernièrement.

1964

Me Claude Gingras a été nommé au poste de directeur général du contentieux au siège social de Waterloo de la Mutuelle du Canada.

1970

Me Jocelyne Juneau-Larin a été nommée secrétaire

général de l'Université du Québec récemment.

H.E.C.

1939

M. Roger Charbonneau a été élu administrateur de la compagnie Marine Industries Ltée ces jours derniers.

1949

M. Raymond Viger a été nommé au conseil d'administration de la société Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale récemment.

1959

M. Hubert Lavigne a été nommé directeur de la division ciment chez Ciments Canada Lafarge Ltée dernièrement.

1966

M. Gilles R. Gauvreau a été nommé vice-président /directeur général adjoint du bureau de Montréal de Richards, Melling et Cie Ltée.

M. André Sicotte a été nommé adjoint au vice-président chez Provigo Inc. récemment.

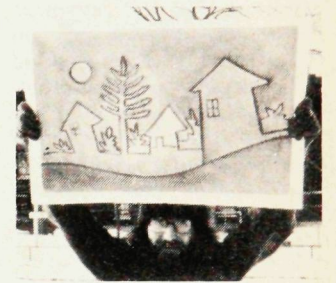
1968

M. Pierre Brunet vient d'être nommé directeur des ventes des produits laminés chez Produits Alcan Canada Ltée.

1972

M. Jean-Guy Quintal a été nommé vice-président exécutif chez Le Groupe Laurentien Inc. dernièrement.

LETTRES



1968

M. Edouard Lachapelle a

Les Diplômés de l'Université de Montréal

Formule de cotisation pour l'année 1977

(remplir en lettres moulées, s.v.p.)

Contribution annuelle

(comprenant l'abonnement à l'Interdit)

Diplômés depuis moins d'un an

\$10.00

Diplômés depuis un an et plus

\$25.00

Contribution additionnelle

(A la vie de l'Association)

Total

Nom

Adresse du domicile

Ville et code postal

Province - Pays

Téléphone du domicile

Faculte

Annee

Date de naissance

Employeur

Adresse du bureau

Ville et code postal/ou province - pays

Téléphone du bureau

MERCI

tenu récemment une exposition de ses oeuvres à la galerie "Les 2 B" de St-Antoine-sur-Richelieu.

1970

M. Jacques Fournier a été nommé directeur des communications à l'Université du Québec récemment.

MUSIQUE



1966

Christine Harvey, soprano, artiste de concert très en demande aux Pays-Bas où elle réside présentement, a chanté le Requiem de Mozart avec l'Orchestre du Brabant, le 4 juin 1977, au Festival des Flandres en Belgique.

POLYTECHNIQUE

1956

M. François Senécal - Tremblay a été nommé directeur général de la division Electrolyse de la Société Alcan Ltée récemment.

1957

M. Raymond Bisson a été nommé vice-président des ventes de béton chez Francon récemment.

1960

M. J.G. René a récemment été nommé directeur de la Société d'Ingénierie Cartier Ltée.

1961

M. Louis Gagnon a été nommé au poste de directeur, division d'ingénierie chez Crane Canada récemment.

1962

M. Gilles Dubuc a été nom-

mé vice-président en charge des opérations ouest-africaines de la firme Gauthier-Pringle Consultants Ltée récemment.

1965

M. Michel Giroux a été nommé au poste de directeur des ventes au Québec CHEZ C.G.E. récemment.

1967

M. François Lacroix a été nommé vice-président et directeur général de la division produits de ciment de la Compagnie Miron Ltée dernièrement.

1972

M. Réal Boucher a été nommé directeur général de la division des moteurs

chez Brown Boveri (Canada) Ltée récemment.

SCIENCES

1947

M. Bernard Baril a été élu directeur du Groupe Technique de la Compagnie de Papier Q.N.S. Ltée et de compagnies associées récemment.

1957

M. Jean-Claude Deschênes a récemment été nommé directeur général du Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain.

1964

M. G. Allard a été nommé au poste de directeur des

services aux étudiants de l'Université de Sherbrooke dernièrement.

1968

M. Denis Laforte a été nommé directeur des études et de la recherche du Centre d'études universitaires à l'Université du Québec.

1969

M. Michel de Bellefeuille a été nommé directeur du marketing pour la région de l'Atlantique à C.P. Rail.

URBANISME

1962

M. Serge Carreau a été nommé vice-président de la Société d'habitation du Québec.



Dernièrement, avait lieu à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, la cérémonie officielle de remise de la bourse GSW Limitée, destinée à un étudiant de l'Ecole des H.E.C.

Monsieur Normand St-Jean, vice-président de GSW Limitée, a remis personnellement la bourse au récipiendaire, Monsieur Daniel LaSalle, étudiant du baccalauréat en administration des affaires.

Etaient présents lors de la remise de cette bourse, de gauche à droite, Monsieur Normand St-Jean, vice-président, GSW Limitée, Monsieur Daniel LaSalle, boursier, Made Christophory, conseiller linguistique, GSW Limitée, J.-Denis Duquet, secrétaire général de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

SERVICE DES VOYAGES DES DIPLOMÉS



ESPAGNE

MAROC

2 semaines à La Costa del Sol

Départ: 18 septembre au 3 octobre

2 semaines de **Fiesta, Siesta & Sangria** sur le bord de la Méditerranée à Torremolinos

Votre Hôtel: LE MAITEZ

Ce prix comprend:

- Transport aérien
- Hôtel
- 14 petits déjeuners continentaux
- Transferts aller-retour
- Une sangria party

à partir de

\$499



à partir de

\$659

Une (1) semaine à la **Costa del Sol** et Une (1) semaine au **Maroc**

Une semaine de découverte du **Maroc mystérieux** et une semaine de farniente sur les plages de la Costa del Sol.

Départ: Du 2 au 17 octobre

Villes	Malaga	Rabat	Marrakesch	Fès	Tanger	Torremolinos
Nuitées	une	une	deux	deux	une	sept
Hôtels utilisés ou Hôtels de même catégorie	Malaga Palacio	Chellah	Les Almoravides	Fès	Inter- Continental	Melia Costa Del Sol

Autres villes visitées: Casablanca - Meknès - Moulay Ismaïl - Volubilis

Ce prix comprend:

- Transport aérien
- Hôtel
- Transferts aller-retour
- 7 petits déjeuners continentaux à Torremolinos
- 2 repas par jour durant le circuit au Maroc
- Les tours de villes suivants: Rabat - Casablanca - Marrakesch - Fès - Meknes - Tanger



POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
TÉLÉPHONEZ AU SERVICE DES VOYAGES
des Diplomés (Permis No. 14479976 - 0286)

(514) 866-7937

**Vous avez des projets
d'achat, de vente
ou de financement de propriétés?**

Au Trust Général, on le fait. Mieux.

Et nous sommes partout où nous pouvons
vous aider à mieux réussir.

Montréal/Saint-Jacques

10, rue Saint-Jacques
(514) 866-9641

Montréal/Langelier

3270, boul. Langelier,
suite 203
(514) 254-4566

Montréal/Service commercial

10, rue Saint-Jacques
(514) 844-3913

Outremont

1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

Longueuil

2864, chemin Chambly
(514) 670-9011

Laval

1717 ouest, boul. Saint-Martin
(514) 332-1314

Saint-Jérôme

294, rue Labelle
suite 203
(514) 432-4903

Drummondville

215, rue Lindsay
(819) 477-2227

Trois-Rivières

1350, rue Royale
(819) 379-7230

Shawinigan

794, 5e rue, suite 122
(819) 537-8847

Québec

1091, chemin Saint-Louis
(418) 688-0630

Lévis

300, Côte du Passage
Les Galeries Chagnon
(418) 833-4450

Rivière-du-Loup

108, rue Lafontaine
(418) 862-7286

Rimouski

12 est, rue Saint-Germain
(418) 724-4106

Chicoutimi

494, Champs Elysées
(418) 549-6490

Baie-Comeau/Hauterive

1820, boul. Manicouagan
(418) 589-9966

Sept-Iles

690, boul. Laure
(418) 968-1830

Hull

120, rue Principale
(819) 771-3227

Ottawa

66, rue Slater
(613) 238-4900

Moncton

770, Main,
Place l'Assomption
(506) 855-6550

C'est pour cela que nous disons que nous sommes le Trust présent.



**TRUST
GÉNÉRAL**
courtier